

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-CF1572

présenté par
M. Giraud, rapporteur général

ARTICLE 18

À l'alinéa 159, après les mots :

« s'agissant du barème prévu au A du III, 40 % »

insérer le mot :

« sauf ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel